

AV2E – Association Vivre Esplanade de l'Europe - Rapport Moral 2025-2026

Chères adhérentes, chers adhérents, bonjour,

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation constante de notre association pour défendre les intérêts des résidents et veiller à la qualité de notre cadre de vie. Fidèle à ses valeurs d'écoute, de solidarité et de vigilance, notre association a poursuivi ses actions en relayant les préoccupations des résidents de Port Juvénal et en maintenant un dialogue constructif avec les différents interlocuteurs concernés.

La dynamique de l'AV2E repose avant tout sur l'engagement de ses adhérents. Tout au long de l'année, leur participation aux réunions, leurs signalements et leurs propositions ont permis d'identifier les difficultés rencontrées et de porter collectivement des demandes légitimes.

Cette mobilisation témoigne de l'attachement des résidents à leur environnement et renforce le bien fondé de notre action.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos adhérents pour leur confiance, leur vote à l'unanimité pour la subvention de l'AV2E, leur engagement et leur vigilance.

Actions menées et dossiers suivis :

Rénovation de la pelouse

La question de la rénovation de la pelouse a constitué un sujet important pour les résidents. Notre association a relayé les attentes exprimées et engagé des démarches afin que cet espace puisse retrouver sa vocation de lieu de convivialité et de détente. Le printemps 2026 verra :

- La remise en état complet du matériel d'irrigation : *La pelouse sera arrosée en 2026 sauf arrêté préfectoral*
- Le retour des piquets en bois et des lisses en corde renforcée pour remplacer les lisses

Sécurité des piétons

La sécurité des déplacements piétons demeure une préoccupation majeure. Nous avons signalé les situations à risque et insisté sur la nécessité d'aménagements ou d'actions préventives permettant de sécuriser les cheminements et de préserver la tranquillité des habitants, notamment des personnes les plus vulnérables.

L'interdiction des trottinettes, au 09 décembre 2025, sur Antigone, en constitue une première étape importante

Nuisances sonores liées à la discothèque

Les nuisances sonores générées par l'activité de la discothèque ont fait l'objet de nombreuses remontées de résidents. L'association a engagé des démarches pour relayer ces préoccupations, favoriser le dialogue avec les parties concernées et rechercher des solutions permettant de concilier activité économique et respect de la tranquillité résidentielle. Depuis la réunion du 03 février 2025 avec les élus concernés sur ce sujet :

- Une nette amélioration, des nuisances, a été constatée
- Le Fise 2025 a été mis « sous cloche » et aucun incident ne s'est produit

En conclusion, l'année écoulée confirme la nécessité d'une mobilisation collective pour préserver et améliorer notre cadre de vie. Malgré les difficultés, notre association a su rester active et attentive aux préoccupations des résidents.

L'année 2026 devra nous permettre de suivre la rénovation de la pelouse, de renforcer la sécurité des piétons et de poursuivre nos démarches afin de réduire les nuisances sonores liées à la discothèque. Plus largement, nous continuerons à agir avec détermination, dans un esprit constructif et solidaire, pour défendre les droits des résidents et contribuer à un environnement de vie serein pour tous.

Le CA de l'AV2E